

Reçu le

POUR AFFICHAGE

23 JUL. 2024

Agence régionale de santé de Normandie
Unité départementale de l'EureSyndicat Intercommunal
des Eaux du Vexin Normand

MONSIEUR LE PRÉSIDENT
VEXIN NORMAND (SAEP)
5 rue de Penthièvre

27700 LES ANDELYS

Evreux, le 22 juillet 2024

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

VEXIN NORMAND

Prélèvement	00167202	Prélevé le :	mardi 02 juillet 2024 à 10h37
Unité de gestion	VEXIN NORMAND (UGE 0075)	par :	AUTRE AGENT LABORATOIRE
Installation	BEZU SAINT ELOI (UDI 000443)	Type visite :	D1
Point de surveillance	CENTRE VILLE (S 0000000639)	Type d'eau :	T
Commune	NEAUFLES-SAINT-MARTIN	Motif :	contrôle sanitaire
Localisation exacte	salle des fêtes cuisine		

Mesures de terrain

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Aspect (qualitatif)	0				
Couleur (qualitatif)	0				
Odeur (qualitatif)	0				
Saveur (qualitatif)	0				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,3 NFU				2,00
Température de l'eau	19,3 °C				25,00
Conductivité à 25°C	776 µS/cm			200,00	1 100,00
pH	7,5 unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	0,45 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,50 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire

Type de l'analyse : D127

Code SISE de l'analyse : 00170342

Référence laboratoire : U24.5289-1-1

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	5 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH ₄)	<0,010 mg/L				0,10
Nitrates (en NO ₃)	47,0 mg/L		50,00		

DIVERS MINERAUX

Perchlorate	5,0 µg/L				
-------------	----------	--	--	--	--

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00167202)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Toutefois, cette eau présentant une concentration en perchlorates supérieure à 4 µg/L, il est recommandé de ne pas l'utiliser pour la préparation des biberons des nourrissons de moins de 6 mois.

P/Le Préfet et par délégation
Signé
L'ingénieur du génie sanitaire
Mouloud BOUKERFA